



OBVT

Organisme
de bassin versant
du Témiscamingue

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

L'ORGANISME DE BASSIN VERSANT DU TÉMISACMINGUE OBTIENT UNE RECONNAISSANCE LÉGALE

Ville-Marie, le 5 avril 2011. Le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) a récemment publié des avis légaux dans les médias régionaux attestant de la légitimité de l'Organisme de bassin versant du Témiscamingue (OBVT). Cette publication s'est effectuée en vertu de l'article 14 de la *Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection*. Le gouvernement du Québec reconnaît ainsi l'OBVT comme étant le maître d'œuvre officiel de la gestion intégrée de l'eau par bassin versant via l'élaboration et la mise en œuvre d'un Plan directeur de l'eau (PDE) en région.

Selon son président, Monsieur Raymond Moreau, cette reconnaissance légale est un élément majeur pour l'organisme, car elle vient spécifier et confirmer le rôle central de l'OBVT dans la gestion de l'eau de la région.

L'Organisme de bassin versant du Témiscamingue couvre près de 35 000 km² et recoupe la majeure partie des MRC de Témiscamingue et de Rouyn-Noranda ainsi que la partie sud de la MRC de la Vallée-de-l'Or. Sa zone de gestion est composée de la tête du bassin versant de la rivière des Outaouais. Rappelons que le Québec compte aujourd'hui 40 organismes de bassin versant, dont deux en Abitibi-Témiscamingue, soit l'OBVT qui gère les eaux qui s'écoulent au sud vers la rivière des Outaouais et l'Organisme de bassin versant Abitibi-Jamésie (OBVAJ) qui gère les eaux qui s'écoulent au nord vers la baie James.

L'OBVT a été créé en janvier 2010 et réuni autour d'une même table des intervenants provenant du secteur municipal, autochtone, économique, communautaire et gouvernemental. Elle a pour objectif de dégager les principaux enjeux de l'eau et de déterminer les actions à prendre pour mieux gérer cette ressource. L'OBVT a récemment terminé le portrait du bassin versant et travaille présentement à l'élaboration du diagnostic qui permettra de dégager les enjeux de l'eau du territoire. En parallèle à la réalisation du Plan directeur de l'eau, l'OBVT mène à bien plusieurs activités telles que de l'accompagnement auprès des acteurs de l'eau, des tests d'eau sur des lacs, des distributions de végétaux et des activités de sensibilisation. Avec le développement de l'organisme, plusieurs autres activités pourront venir s'ajouter à cette liste dans les années à venir.

- 30 -

Source : Ambroise Lycke, biologiste, M. Sc.
Directeur général
Tél. : 819 629-5010, poste 2